

Centre Communal d'Action Sociale de Maintenon



**Place Aristide Briand
28130 MAINTENON
tél. : 02.37.23.00.45**

PROJET D'ETABLISSEMENT DE LA HALTE-GARDERIE



CRÈCHE FAMILIALE
Dr JL MATHIEU
ET HALTE GARDERIE

Halte-Garderie
2 rue Geneviève Raindre
28130 MAINTENON
Tél : 02.37.23.09.19
Mail : petiteenfance@maintenon.fr

Définition

Le projet d'établissement est l'expression d'une dynamique d'équipe, un référentiel commun, un guide pour vivre au quotidien ensemble, un outil de gestion. Il comprend :

- Un projet éducatif
- Un projet pédagogique
- Un projet social et développement durable



Crèche/Halte-garderie

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
PROJET EDUCATIF	5
Culture sourde et Langue des signes « Bébé »	6
Culture sourde	6
Communication gestuelle associée à la parole ou langue des signes « Bébé »	6
Structure	9
Horaires d'ouverture.....	9
Valeurs	9
L'équipe	10
Le directeur(trice)	10
L'éducateur (trice) de jeunes enfants (EJE)	10
L'auxiliaire de Puéricultrice	11
Droit de réserve et de discrétion	11
Formation continue	12
Supervision	12
PROJET PEDAGOGIQUE	13
L'accueil	13
Première visite.....	13
Familiarisation	13
Temps d'éveil	14
Jeu Libre.....	16
Salle SNOEZELEN	16
Les chansons	17
Les livres	17
La petite salle d'activités.....	18
Le jardin.....	19
Les besoins du quotidien	19
Les soins	19
Le sommeil	20
Objet transitionnel.....	21
Les repas.....	22
L'autonomie	23
Les parents dans la structure	23
PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE	25
DONNEES DE CADRAGE (AUJOURD'HUI ET DEMAIN)	25
Situation géographique.....	25

Caractéristiques démographiques	25
Les familles du territoire	27
L'emploi	27
Habitat et urbanisme	27
OFFRES JEUNESSE (AUJOURD'HUI)	28
Offres jeunesse sur le territoire national	28
Accueils de loisirs de Maintenon	28
OFFRES PETITE ENFANCE (AUJOURD'HUI)	29
Offres petite enfance sur le territoire national	29
Accueils collectifs petite enfance sur le territoire	29
Accueil individuel	32
DEVELOPPEMENT DURABLE ET STRUCTURES PETITE ENFANCE DE MAINTENON	32
BESOINS (AUJOURD'HUI ET DEMAIN)	33
ANALYSE DE L'ENQUÊTE	38
BIBLIOGRAPHIE	39
CONCLUSION	39

PROJET EDUCATIF

L'enfant est une *personne*, à part entière. Chaque enfant a son propre rythme et un développement unique.

La famille est le premier milieu qui enveloppe l'enfant. L'enfant se construit avec sa famille, son histoire et sa culture.

En soutien de la famille, les professionnels de la halte-garderie accompagnent les enfants dans leur développement.

Notre Halte-garderie a choisi de s'engager, grâce à une formation, dans l'apprentissage en communication gestuelle associée à la parole. Autrement appelé « la langue des signes Bébé ». Il s'agit d'un outil de communication issu de la langue des signes français (LSF) mais adapté aux capacités motrices des enfants.

Les signes sont issus du livre « Nounou signe, savoir-faire en communication gestuelle des assistantes maternelles » de Sandra SORGNIARD et Monica COMPANYS des éditions MONICA COMPANYS et du jeu de société « Bébé rigolo » des éditions MONICA COMPANYS



Signer

Culture sourde et Langue des signes « Bébé »

Culture sourde

Historiquement, les premières traces de personnes malentendantes remontent à l'Antiquité.

En France, l'Abbé de L'Epée, au XVIIIème siècle, recueille deux sœurs jumelles sourdes communiquant entre elles par signes. Il a alors l'idée de mettre au point un alphabet à deux mains avec lequel les sourds pourront communiquer. Il crée par la suite la première école publique pour les sourds : l'Institut Saint Jacques. Son disciple Laurent CLERC a ensuite diffusé aux Etats-Unis la langue des signes.

Suite à un congrès de médecin au XIXème siècle et à l'influence de la religion, la langue des signes a été interdite jusqu'en 1991. En 2005 elle est reconnue comme langue officielle en France et en 2008, elle fait l'objet d'une épreuve comme seconde langue vivante au Baccalauréat.

Communication gestuelle associée à la parole ou langue des signes « Bébé »

En 1970 aux Etats-Unis, un linguiste Joseph GARCIA crée un lexique des signes issu de la langue des signes américaines (ASL) pour communiquer avec les enfants pré-verbaux.

Par la suite en 1982 des psychologues, Susan GOODWYN et Linda ACREDOLO créent un répertoire des codes gestuels des enfants mais aussi des signes simples issus de la langue des signes américaines, nommé « Bébé signe ».

En France en 2006, le concept de la communication gestuelle associée à la parole arrive grâce à « l'association signe avec moi », créée par Nathanaëlle BOUHIER CHARLES et MONICA COMPANYS. Nous utilisons ce dernier à la Halte-garderie.

- Bénéfices de la communication gestuelle

Bénéfices pour les enfants	Bénéfices pour les adultes
Réduction des frustrations	Meilleure compréhension des besoins des enfants
Développement du sens de l'observation	Développement du sens de l'observation
Développement de la motricité fine	Développement de la motricité fine
Renforcer le lien entre les enfants et les adultes et entre eux	Renforcer le lien entre les enfants et les adultes, avec les parents et entre collègues.
Rencontre d'une autre culture	Rencontre d'une autre culture
Prépare l'apprentissage de la lecture grâce à la scansion	Augmentation des compétences professionnelles dont le développement de la créativité
Valorisation des compétences personnelles	Valorisation des compétences personnelles
Lors de l'acquisition du langage : le vocabulaire est plus riche et précis et n'intervient que lorsque l'enfant se sent prêt	

Exemple de questions courantes des parents

- Signer peut-il retarder l'apparition du langage ?

Signer ne retarde pas l'apparition du langage. Tout enfant parle lorsqu'il se sent prêt. Il développera d'ailleurs plus de vocabulaire au moment du déclenchement du langage oral. Signer est un outil de communication permettant une compréhension mutuelle plus facile.

- Pourquoi utiliser la langue des signes si l'enfant finit par parler ?

Cela permet notamment de réduire les frustrations liées aux incompréhensions.

- Comment va-t-il faire face aux adultes qui ne signeront pas avec lui ?

Les enfants s'adaptent plus facilement que les adultes. Ils utiliseront d'autres modes de communication pour se faire comprendre. La langue des signes « bébé » est un simple outil dont les enfants se saisissent ou non ou partiellement en fonction des endroits.

- Est-ce adapté à l'accueil d'un enfant en situation de handicap ?

Oui les bénéfices restent les mêmes et peuvent faciliter l'accès aux enfants en situation de handicap, à notre structure

Structure

La Halte-Garderie de Maintenon est ouverte depuis 2016.

A l'heure actuelle, l'équipe se compose de 4 professionnelles : une éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture et une directrice puéricultrice.

Sa capacité d'accueil est de 12 places.

Horaires d'ouverture

Le service de la halte-garderie est assuré :

- le lundi de 8h30 à 16h30
- le mardi de 08h30 à 16h30
- le jeudi de 8h30 à 16h30

La halte-garderie est fermée durant les périodes de vacances scolaires correspondant à la zone académique où se situe la commune de Maintenon et une journée en décembre pour formation du personnel.

Valeurs

La Halte-garderie se donne pour missions :

- De répondre aux besoins des familles en matière d'accueil occasionnel pour leur permettre de concilier leur vie familiale, sociale et professionnelle
- Veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants confiés ainsi qu'à leur développement en favorisant au maximum un environnement écologique et responsable. Dans ce but, une attention particulière est portée sur l'utilisation de produits d'hygiène écologiques respectant les normes en vigueur.
- Concourir à l'intégration et l'insertion sociale de tous les enfants et leurs parents dont les enfants en situation de handicap ou de maladies chroniques, en lien avec le Référent Santé de la Structure ainsi que la PMI (Protection Maternelle Infantile)
- Servir les intérêts supérieurs de l'enfant tout en respectant son individualité (sa culture, son histoire)
- Favoriser un accueil non stéréotypé en proposant des activités et des jeux en valorisant les compétences de chacun et sans distinction de sexe.
- Contribuer au bien-être de l'enfant par un accompagnement sécurisant, individualisé et qui facilite la séparation et l'attachement
- Favoriser l'émergence des premières formes d'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne

- Encourager les relations entre l'enfant, ses pairs et les adultes, offrir un environnement adapté à l'exercice de sa socialisation
- Accueillir et accompagner dans sa croissance l'enfant confié, depuis la fin du congé de maternité de sa mère et jusqu'à l'entrée en école maternelle
- Améliorer la communication auprès des enfants pour répondre de façon plus efficiente à leurs besoins en intégrant la pratique de la communication gestuelle associée à la parole

Toutes ces valeurs ont pour objectif un développement harmonieux de l'enfant et un soutien à la parentalité

L'équipe

Le directeur(trice)

Le service est placé sous la responsabilité d'un directeur(trice) Puériculteur(trice) diplômé(e) d'Etat.

De par sa fonction, le directeur(ric) :

- Veille à la santé des enfants, à leur bien-être et à leur sécurité.
- Encadre l'éducatrice, les auxiliaires de puériculture, leur donne des conseils individualisés, les accompagne et les soutient par des entretiens ou bien des actions de formation.
- Est responsable de la gestion administrative et budgétaire ; elle gère également l'ensemble des équipements et des matériels de la structure.
- Participe à l'élaboration du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement, est garante de l'application des textes qui encadrent la structure, s'assure de la conformité des textes à mesure que la législation évolue.
- Développe, coordonne et contrôle les diverses activités du service, tant à destination des enfants qu'en direction des familles, des élus et des partenaires.
- Contrôle l'activité et les modalités d'exercice du personnel sous sa responsabilité ; participe à leur recrutement ;
- Associe, informe, rencontre les familles qui confient leur enfant.
- Evalue la pertinence et la cohérence des actions menées
- Administre les traitements en cas de besoin et seulement sous prescription médicale ou protocole validé par le médecin de la Halte-garderie.
- Participe à l'accueil des familles et des enfants en fonction des besoins.

L'éducateur (trice) de jeunes enfants (EJE)

De par sa fonction, l'éducatrice :

- Participe à l'élaboration du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement, est garante de l'application des textes qui encadrent la structure
- Veille à la santé des enfants, à leur bien-être, et à leur sécurité.
- Participe à l'ensemble des activités concernant la préparation et la prise des repas par les enfants en collaboration avec l'auxiliaire de puériculture

- Coordonne les projets d'activités et participe à leur préparation, animation et mise en œuvre pour favoriser l'éveil et le développement des enfants.
- Participe aux soins d'hygiène et de confort des enfants.
- Soutien à la parentalité (écoute et accompagnement éducatif des familles)
- Prend part aux réunions et à la transmission des informations
- S'investit dans la formation et l'encadrement des stagiaires.
- Est responsable de l'aménagement, du nettoyage et de la désinfection des espaces de vie de l'enfant et de l'ensemble des matériels.
- Participe à certaines tâches administratives ; contribue notamment à l'élaboration et à l'actualisation des inventaires. administre les traitements en cas de besoin et seulement sous prescription médicale ou protocole validé par le médecin de la Halte-garderie.

L'éducatrice de jeunes enfants exerce les fonctions de direction en l'absence de la directrice, conformément au *Protocole de Délégation de Responsabilité*.

L'auxiliaire de Puéricultrice

De part leur fonction, l'auxiliaire de puériculture :

- Participe à l'accueil des enfants au côté de l'EJE
- Crée et met en œuvre les conditions nécessaires au bien-être et à la sécurité ainsi qu'à la santé des enfants sous la responsabilité du puériculteur(trice).
- Participe à l'ensemble des activités concernant la préparation et la prise des repas par les enfants en collaboration avec l'EJE et l'auxiliaire de puériculture
- Contribue à la préparation et à la mise en œuvre des activités proposées aux enfants.
- Veille à l'application des règles de sécurité et d'hygiène.
- Est responsable de l'aménagement, du nettoyage et de la désinfection des espaces de vie de l'enfant et de l'ensemble des matériels.
- Prend part aux réunions et à la transmission des informations
- Participe à certaines tâches administratives; contribue notamment à l'élaboration et à l'actualisation des inventaires.
- Soutient et accompagne les parents dans l'éducation de leur enfant

Droit de réserve et de discrétion

- Il est important de rappeler que tout le personnel de la halte-garderie est soumis au **secret professionnel**, en application du Code de Déontologie médicale, du Code de la Santé Publique, ou de la Loi portant Droits et Obligations des Fonctionnaires.

Formation continue

Les agents bénéficient de deux journées pédagogiques en décembre pour être formés. Ils ont aussi accès aux formations du CNFPT, auquel est inscrit le gestionnaire.

Supervision

L'équipe pédagogique bénéficie de 6h de supervision hors de la présence des enfants. Les supervisions permettent de travailler grâce à un superviseur qualifié, sur nos pratiques professionnelles et un accueil sans jugement.

PROJET PEDAGOGIQUE

L'accueil

Première visite

Lors de l'inscription, les parents et enfants pourront découvrir plus précisément le fonctionnement de la structure et visiter les locaux qui accueilleront ces derniers.

Dans le cas de l'accueil d'un enfant en situation de handicap, cette rencontre permettra d'évoquer les aménagements potentiellement nécessaires à un accueil de qualité pour l'enfant en collaboration avec tous les partenaires évoluant autour de lui.



Bonjour

Familiarisation

Dans un second temps, pour permettre aux personnes concernées de s'approprier, l'accueil sera progressif. Il s'agira d'un accueil sur une période plus ou moins longue, appelée *Familiarisation*. Une professionnelle référente accueillera l'enfant et sa famille. Les autres membres de l'équipe assureront la continuité de cet accueil.

Le parent et son enfant pourront rester ensemble le premier jour de familiarisation au sein de nos locaux. Une première séparation interviendra dans la matinée sur une période assez courte. Le second jour, en fonction de l'enfant et du parent, une nouvelle séparation aura lieu, plus ou moins longue avec ou sans repas selon les besoins de l'enfant et de la famille. Dès cette seconde matinée, les heures seront facturées. Les autres jours se poursuivront de la même façon.

Cette approche fondamentale est conçue pour préserver les besoins de stabilité, de sécurité, et de continuité de l'enfant et de sa famille. Chaque famille a son propre rythme et les horaires seront adaptés en fonction de ces derniers.

A tout âge, un enfant a déjà ses habitudes de vie et un rythme bien personnel, connu par les parents.

Dès la naissance, l'enfant est sensible aux sons des voix qui l'entourent, aux objets du milieu dans lequel il vit, aux gestes quotidiens qu'on lui prodigue durant la toilette, les repas, les couchers. C'est pour éviter de chambouler ses repères d'un seul coup, et de bouleverser ses rituels, que dans notre halte-garderie nous préconisons et nous mettons

en place cet accueil progressif durant lequel l'enfant va pouvoir s'habituer à son nouveau lieu de vie, et à de nouvelles personnes.

Les professionnelles de la Petite Enfance de leur côté vont se renseigner auprès des parents sur les habitudes de l'enfant. Habitudes qui continueront d'évoluer au fil du temps.

L'observation de l'enfant est aussi un outil important de notre travail qui nous permet de répondre au mieux aux besoins de chaque enfant tout au long de son accueil.

Accueil au quotidien

La relation de confiance qui s'établit entre les parents et les professionnels est essentielle. Elle facilite la familiarisation et l'accueil au quotidien. Cette relation passe par différents échanges :

- Echanges verbaux, appelés transmissions, lors de l'arrivée et du départ de l'enfant (maladie, sommeil, repas,...) et écrites avec l'envoi à travers une application des écrits et photographies de la journée écoulée.
- Communications téléphoniques ou mails (le personnel peut appeler les parents, comme les parents peuvent appeler le personnel de la halte-garderie)
- Entretiens individualisés, informels ou sur rendez-vous avec la direction
- Boîtes à courrier individualisées
- Le journal de la Halte-garderie : le Graine de vie

Temps d'éveil

La salle d'activités où sont accueillis les enfants à leur arrivée se compose de différents espaces bien distincts :

- Une salle principale avec un espace pour les bébés, un espace pour la lecture, un autre pour les jeux d'imitation (cuisine, bricolage) et un dernier pour la motricité avec le toboggan et le parcours moteur, des jeux de construction, des instruments de musique, piscine à balles...
- Une petite salle dédiée aux activités manuelles et aux repas à des moments bien séparés
- Une rotonde utilisée comme salle Snoezelen favorisant l'éveil sensoriel et le bien-être
- Un jardin

L'aménagement de ces espaces est susceptible d'évoluer en fonction du développement et des besoins des enfants accueillis.

La halte-garderie dispose de plusieurs espaces pour offrir aux enfants par petits groupes des ateliers adaptés à leur âge et à leurs capacités. Toujours accompagnés des professionnels, les enfants peuvent ainsi venir à la halte-garderie pour jouer. Jouer est une activité universelle qui permet à l'enfant d'agir, de réaliser, de comprendre, qui lui donne les moyens d'expérimenter, ceux de découvrir le monde et les autres, ceux enfin de s'aventurer vers de nouveaux espaces et d'assouvir sa curiosité.

Si l'offre d'activités et de jeux est adaptée à chaque âge et à chaque niveau de développement, l'accueil cependant de plusieurs enfants à la halte-garderie se fait volontairement sans distinction entre petits et grands : les plus petits partagent ces moments de vie en collectivité, apprenant ainsi tout naturellement à grandir avec leurs aînés. Les grands quant à eux ont à cœur de protéger leurs cadets et éprouvent leurs premiers sentiments de responsabilité.



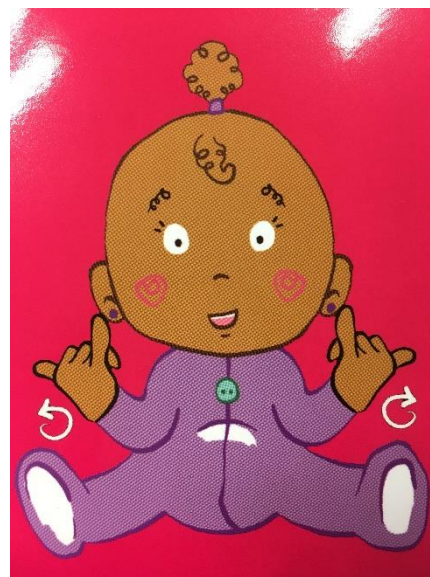
Les professionnels sont toujours présents pour accompagner l'enfant dans son développement et lui permettre de faire ses propres choix.

La Halte-Garderie est l'un des premiers lieux dans lequel, l'enfant est confronté aux règles du vivre en communauté. Ces limites ont pour but d'assurer la sécurité physique, psychique et affective des enfants.

Chaque activité et chaque rituel permet à l'enfant de se situer dans le temps. Chaque transition est signée en même temps que verbalisée.

Jeu Libre

Temps incontournable de l'accueil de l'enfant, accessible à tout moment. Il permet à l'enfant de s'approprier ce nouvel environnement. Le passage sans contraintes d'un jeu à l'autre développe, notamment, son imagination. L'enfant est acteur de son jeu, du choix de ses partenaires (enfants et adultes). Il répond à un besoin à un moment T en lien avec son développement. Cela permet aussi d'apprendre les premières règles de la vie en collectivité ce qui favorise sa sociabilisation (notion d'échange, de gestion des émotions, de partage, de convivialité,...)



Jouer

De notre côté professionnel, cela nous permet d'observer chaque enfant, de découvrir ce qu'il aime ou n'aime pas afin de l'accompagner aux mieux dans son développement psychomoteur et affectif.

Les jouets mis à disposition, le sont sans distinction d'âge ni de sexe. Chaque enfant est invité à se tourner vers ses centres d'intérêt. Les jouets proposés respectent nos valeurs de développement durable en favorisant des matières comme le bois ou recyclées dans le respect des normes de sécurité.

Salle SNOEZELEN

La salle SNOEZELEN permet de placer l'enfant dans une situation de libre choix : il évolue dans un espace sécurisant, appelant à la détente et proposant des sollicitations sensorielles tant visuelle, auditive que tactile.



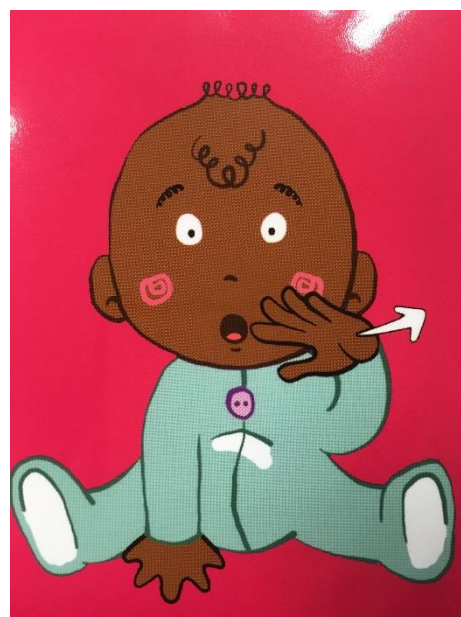
Les chansons

C'est un moment de partage et de convivialité.

La chanson du bonjour est d'ailleurs très appréciée. Elle permet aux enfants de se repérer dans le temps.

Les chansons permettent aux enfants d'enrichir leur vocabulaire et de s'initier à l'apprentissage musical, ainsi qu'à la langue des signes bébés et à l'écologie.

Un partenariat avec l'école de musique permet de proposer des initiations à différents instruments de musique.

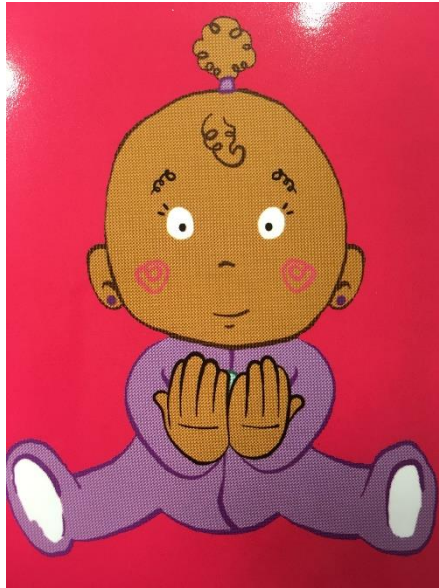


Chanter

Les livres

L'accès aux livres donne la possibilité de sensibiliser l'enfant à la manipulation, à l'écoute et à l'observation, en l'invitant à partager des histoires. La manipulation exerce ses facultés motrices, favorise surtout dans ce contexte l'éveil et la découverte de l'enfant. Les histoires développent son imaginaire, renforcent ses connaissances, son vocabulaire et sa curiosité. Elles l'amènent à voyager et découvrir d'autres cultures.

Au travers des histoires également, l'enfant va rencontrer des personnages auxquels il pourra s'identifier, ou bien desquels il voudra se distinguer. Les histoires qui font peur permettront à chacun d'appivoiser tant les émotions que les craintes, d'apprendre à les élaborer, et à les partager.



Livre

Des temps de lecture sont proposés régulièrement aux enfants mais chacun individuellement a accès librement aux livres grâce à une bibliothèque installée dans la salle d'activités principale.

La petite salle d'activités

La petite salle d'activités accueille différents temps :

- Des activités semi-dirigées par petits groupes (entre 4 et 5 enfants). Ces activités, proposées aux enfants (elles ne sont pas obligatoires) introduisent les premières règles du jeu. Le regard du professionnel accompagne individuellement chaque enfant dans cet accueil collectif : graphisme, puzzle, manipulation (pâte à modeler, bubble), transvasement,...

Dans une démarche écologique nous proposons des activités à base de matériel de récupération.

Toute activité n'amène pas forcément de production à ramener chez soi mais permet dans tous les cas de la découverte et de l'éveil ;



- Les repas et collations en fonction du rythme de vie de chacun

Le jardin

Espace clôturé ayant une vision sur l'école maternelle. C'est un endroit favorable aux jeux libres, activités motrices (vélos, porteurs, escalier...), jardinage. C'est un lieu d'éveil sensoriel et de découverte de la nature



Les besoins du quotidien

Les soins

Les soins sont une partie essentielle du quotidien de l'enfant. Ils permettent de créer un lien privilégié avec celui-ci. C'est un temps de partage et de communication.

Le moment de change commence par un temps de verbalisation et de signes suivi du soin à proprement parlé. Ce dernier est réalisé dans un environnement sécurisant qui respecte la pudeur de l'enfant ainsi que les règles d'hygiène en vigueur et en lien avec les habitudes de vie de l'enfant. Les gestes sont réalisés avec douceur et visent à son bien-être.



Changer

A mesure que l'enfant grandit, il va commencer à contrôler ses sphincters. Famille et professionnels vont alors accompagner, ensemble, l'enfant vers l'acquisition de la propreté à condition qu'il en manifeste le désir.

Le sommeil



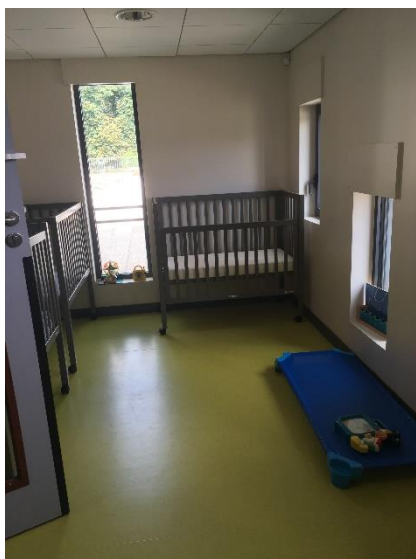
Dormir

Le sommeil est primordial pour le développement de l'enfant. En effet l'hormone de croissance est sécrétée principalement pendant ces temps de repos. Il est donc nécessaire de respecter le rythme de sommeil propre à chaque enfant.

A cet effet nous disposons au sein de la structure de deux dortoirs qui seront utilisés en fonction des besoins.

Les dortoirs sont conçus de manière à proposer un environnement calme et dans la pénombre favorisant l'endormissement. Des lits à barreaux ou des couchettes sont mis à disposition en fonction de l'autonomie des enfants.

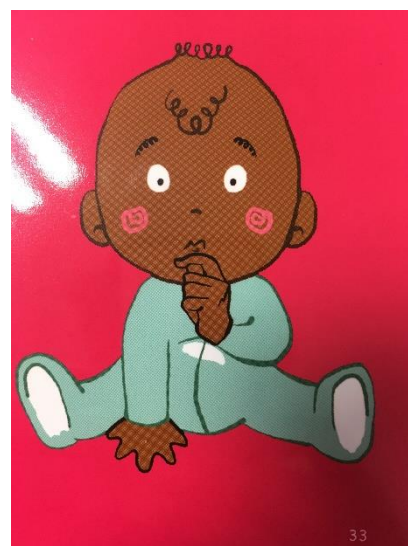
Nous essayons de respecter au maximum les rituels d'endormissement mis en place à leur domicile.



Objet transitionnel

Toute séparation peut être source d'angoisse pour un enfant. Le « doudou » permet d'atténuer celle-ci. Ce peut être un linge, une tétine, un objet ou une habitude que l'enfant aura investie dans sa famille. Il est conseillé pour faciliter ces moments : séparation, sommeil, chagrin, frustration, maux, transitions et changements qui peuvent faire peur.

Il reste à disposition dans la salle principale dans un meuble réservé aux doudous et tétines mais les enfants sont invités à le ranger, eux-mêmes, lorsqu'ils ne semblent pas en avoir besoin.



Doudou

Les repas

Des biberons seront proposés aux nourrissons selon leurs habitudes par une professionnelle en fonction de leurs besoins et de leur rythme. Ce temps de soin n'est pas seulement centré sur l'alimentation.

Il permet de partager un moment privilégié avec l'enfant. L'allaitement est favorisé au sein de notre structure et les mères peuvent nous laisser leur lait tiré préalablement en respectant certaines règles d'hygiène détaillé dans le protocole de la Halte-Garderie.



Manger

Le repas de midi et la collation de l'après-midi sont proposés par la structure en fonction des besoins et habitudes de vie de chacun. La familiarisation permettra aux professionnels de connaître ces habitudes.

La qualité des repas est essentielle pour nous. Les prestataires choisis le sont en fonction de la qualité des produits proposés et de leur adéquation en fonction des saisons.

Des transats, chaises et tables à hauteur d'enfants seront utilisés pour faciliter la prise et l'autonomie des enfants au cours des repas.

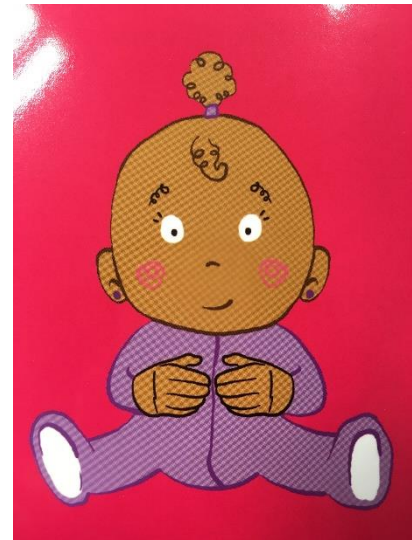
Les parents le souhaitant peuvent ramener un gâteau pour fêter l'anniversaire de leur enfant en compagnie des autres enfants accueillis et du personnel de la Halte-garderie. Certaines règles d'hygiène doivent cependant être respectées pour prévenir tout risque d'allergie : pas de fruits à coques ou rouges, pas de crème.

Des photos seront prises à cette occasion.

L'autonomie

Les soins, le sommeil et les repas sont des temps d'échange permettant d'accompagner chaque enfant, selon son rythme vers l'acquisition de l'autonomie.

L'autonomie vise aussi à accompagner chaque enfant dans son développement moteur, affectif et psychologique (séparation, continence, s'habiller/se déshabiller, se débarbouiller). Dans ce but, et parce que notre chauffage au sol nous le permet, vos enfants évolueront pieds nus dans la structure car cela favorise de meilleurs appuis au sol, dans la verticalisation de l'enfant et donc dans l'apprentissage de la marche.



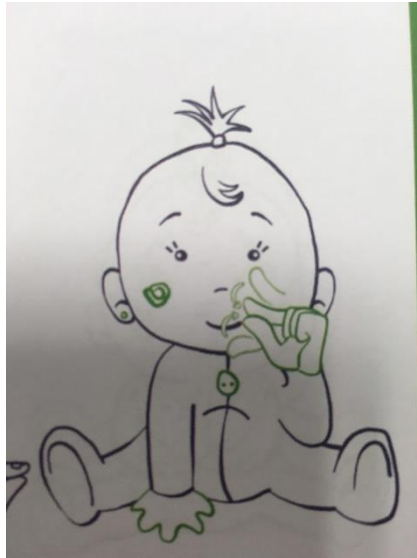
Pot

Pour chaque acte de la vie quotidienne, l'enfant est invité progressivement à s'autonomiser et à participer : manger seul, mise en place, rangement,...

Les parents dans la structure

Les parents sont les bienvenus dans la structure. Lorsqu'ils arrivent avec leur enfant ou pour venir les chercher, ils peuvent entrer dans les espaces de vie.

Les professionnels de la halte-garderie travaillent en adéquation avec les principes éducatifs parentaux : en respectant impérativement les valeurs, les rites, les codes et les habitudes des parents dès lors qu'ils sont énoncés et qu'ils sont compatibles avec la législation en vigueur et avec la vie en collectivité.



Papa

Plusieurs temps d'échanges sont proposés tout au long de la journée ainsi que des temps forts au cours de l'année :

- Des transmissions orales et écrites (envoi par un logiciel après l'accueil) à chaque temps d'accueil, permettant d'échanger à propos de votre enfant ainsi que de répondre à d'éventuelles questions
- Un questionnaire de satisfaction est proposé chaque année aux parents
-
- Une journée porte ouverte, sur les temps d'éveil habituels, permet aux parents de découvrir la structure et son fonctionnement mais aussi d'apprendre à connaître les professionnels accueillant les enfants.

- Une fête de fin d'année scolaire et de Noël sont organisées en juin et décembre, dans le but de partager des moments conviviaux.
-
- En lien avec notre projet pédagogique de
- langue des signes « Bébé », un livret d'accueil
- est envoyé au moment de l'inscription..
- Quelques signes sont aussi envoyés
- par mail aux parents afin de leur faire découvrir
- cette langue.
- Les temps de transmissions nous permettent
- aussi de vous indiquer si votre enfant commence
- à signer.



Maman

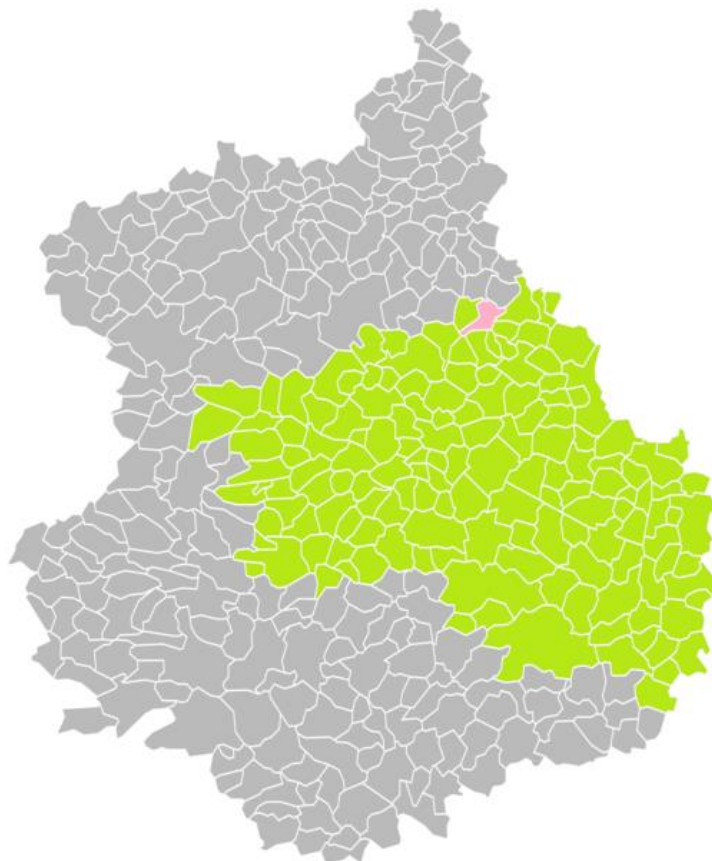
PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE

DONNEES DE CADRAGE (AUJOURD'HUI ET DEMAIN)

Situation géographique

Le territoire de Maintenon se situe dans la région Centre Val de Loire, en Eure et Loir, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Paris.

Maintenon fait partie de l'agglomération Chartres Métropole depuis 2018 et est voisine de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île de France.



Caractéristiques démographiques

La Région Centre Val de Loire

Le Centre-Val de Loire s'étend sur 39 151 km². Avec 2,573 millions d'habitants au 1er janvier 2019, soit 4 % de la population métropolitaine, la région se situe au 10e rang national. Sa densité est de 65 habitants par km².

Composée de six départements, la région ne compte que deux villes de plus de 100 000 habitants : parmi les plus grandes villes de France, Tours se classe 26e avec 135 000 habitants, devant la capitale régionale Orléans, au 32e rang (115 000 habitants). L'agglomération Chartraine compte une population de 140 000. La ville de Chartres, préfecture de l'Eure-et-Loir, comptabilise 39 159 habitants.

La population régionale reste stable. Cette évolution est comparable à celles des autres régions

voisines de l'Île-de-France, tandis que la population de la France métropolitaine augmente en moyenne de +0.4% par an depuis 2013.

Le Centre-Val de Loire est la première région céréalière de France et d'Europe, et l'économie régionale conserve un caractère fortement agricole.

Toutefois les emplois sont pour la majeure partie dans le secteur tertiaire (70%). Une grande partie de la population travaille sur Paris avec pour conséquence des horaires de travail élargis.

La région s'est dotée de pôles de compétitivité de renommée internationale, notamment le pôle Cosmetic Valley fédérant les entreprises de la parfumerie et des cosmétiques, le pôle des Sciences et Systèmes de l'Énergie Électrique (S2E2) orienté dans les nouvelles sources d'énergie, et Elastopôle spécialisé dans le caoutchouc industriel et les pneumatiques.

Le revenu fiscal médian régional s'établit à 26813 euros. La part des ménages imposés est de 56.6 % en 2019.

L'Eure et Loir

L'est du département, dans la zone d'influence directe de Paris, bénéficie depuis quelques années, de l'arrivée conséquente d'une nouvelle population poussée hors de l'Île-de-France par la pression immobilière et à la recherche d'une meilleure qualité de vie, la crise sanitaire ayant aussi accentué ce phénomène. Les agglomérations de Chartres et de Dreux, bien desservies en transports et en infrastructures, sont au cœur des bassins de vie les mieux pourvus. C'est le 2ème département français en termes de longueur de son réseau routier.

En 2018, l'Eure et Loir compte 431997 habitants sur 5880 km², soit 73,5 hab/m².

139 zones d'activités se répartissent sur le territoire. Les emplois se trouvent en majorité dans le secteur tertiaire selon l'INSEE.

Le revenu fiscal moyen est de 22180 euros en 2019.

L'agglomération Chartres métropole

Au premier janvier 2021, l'agglomération de Chartres Métropole compte 66 communes sur un territoire de 860 km² pour 140 000 habitants et 65 216 actifs.

11 128 entreprises y sont installées.

La Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île de France

La Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île de France a été créée le 1^{er} janvier 2017. Elle regroupe en 2022, 39 communes sur un territoire de 400.6 Km² de superficie pour 48 574 habitants. La ville d'Épernon y accueille d'ailleurs ses locaux administratifs. Pierres, ville géographiquement voisine de Maintenon en fait aussi partie.

Maintenon

Maintenon se situe à 65 km de Paris. Elle se trouve à mi-chemin entre Chartres et Rambouillet. Elle est desservie par plusieurs départementales qui permettent d'accéder à Chartres, Rambouillet mais aussi Épernon et Gallardon.

La ville est aussi desservie par la ligne ferroviaire reliant Paris/Montparnasse à Chartres.



Les familles du territoire

En 2023 selon l'INSEE, la commune accueillait 4499 habitants sur une superficie de 11.4 km. La densité de population est de 382.3 habitants au km². 995 enfants de moins de six ans et 454 de moins de trois sont présents sur le territoire.

En 2018, il y avait 1935 ménages d'installés à Maintenon. Le taux annuel moyen de variation de la population entre 2013 et 2018 était de -0.1%, contrairement à la moyenne nationale qui était de 0.4%.

Maintenon compte 6548 foyers fiscaux dont 65.2% des ménages sont imposables en 2020 (52.3% en moyenne départementale). Le revenu fiscal moyen par foyer s'établit la même année à 26010 euros pour Maintenon. (Pour 22650 € au niveau du département)

Le nombre de familles monoparentales, lui, est en augmentation depuis 2011 avec une progression de plus de 7 points. Au niveau départemental depuis 2010, ce nombre est en augmentation aussi mais en moindre proportion : 2 points.

Parmi ces familles monoparentales, le pourcentage de femmes seules est de 11.8%.

Cette augmentation des familles monoparentales et l'éloignement des familles de leurs cercles familiaux et amicaux (migration des familles qui recherchent du travail vers les grandes villes dont Paris) tend à augmenter l'isolement social. L'accès aux structures de la Petite Enfance permet d'aider à rompre cet isolement.

L'emploi

La majeure partie de la population travaille sur Paris et est très dépendante de son réseau ferroviaire.

Le taux d'activité des 15 à 64 ans en 2018 (77.4%) est supérieur à la moyenne nationale (74.1%), et le taux de chômage sur la même tranche d'âge (11.1% en 2019) est inférieur à la moyenne nationale (13.4%).

Habitat et urbanisme

En 2018, la ville accueillait 2233 logements sur son territoire dont 86.7% de résidences principales. La moyenne nationale étant de 82.1%. 66.9% des ménages de ces résidences principales étaient propriétaires contre 57.5% de moyenne nationale. Les ménages accèdent donc plus facilement à la propriété à Maintenon.

D'autre part, depuis 2020, 304 logements sociaux ont été construits à Maintenon.

62 logements sociaux dont 40 dédiées à des familles ont été construits à Sauny, lieu-dit de

Maintenon.

En 2025, de nouvelles constructions sont prévues avec 43 logements dont un bâtiment réservé aux logements sociaux. 31 autres logements seront construits avec un bâtiment dédié à l'accèsion à la propriété.

OFFRES JEUNESSE (AUJOURD'HUI)

Offres jeunesse sur le territoire national

Selon la dernière édition de 2019 du baromètre portant sur les temps et les activités péri et extrascolaires, 90 % des enfants de 3 à 10 ans participent de façon régulière à au moins un temps péri ou extrascolaire : accueil périscolaire, accueil en centre de loisirs, pratique d'activités encadrées en club ou en association. Les centres de loisirs sont fréquentés par 40 % des enfants, davantage lors des vacances scolaires que le mercredi, tandis que 60 % pratiquent chaque semaine une ou plusieurs activités en structure.

Les parents mobilisent principalement l'accueil périscolaire et les centres de loisirs pour répondre à un besoin de garde, alors qu'ils inscrivent leurs enfants à des activités encadrées en club ou en association (principalement du sport) essentiellement dans un but d'éveil ou d'épanouissement. Largement satisfaits des accueils périscolaires (73 %) et de loisirs (82 %), les parents le sont presque tous des activités en structure (94 %). Toutefois, des améliorations sont attendues quant à l'information sur les accueils périscolaires et au coût pour les activités encadrées.

Accueils de loisirs de Maintenon

Il existe deux accueils de loisirs extrascolaires pour les enfants gérés par Chartres Métropole à travers les PEP28 :

- « Les petites Chouettes » qui se situe dans l'école maternelle du Guéreau au 27 bis rue Collin d'Harleville ,
- « Les Grands Hiboux » qui se situe dans l'école Collin d'Harleville au 30 rue Collin d'Harleville.



Le public accueilli est principalement issu de la ville de Maintenon et des communes aux alentours. La capacité d'accueil est de 40 maternelles et 36 élémentaires. Ces accueils de loisirs sont gérés par l'association les PEP28. Ils sont ouverts tous les mercredis scolaires ainsi que toutes les vacances scolaires (hors jours fériés). Ils accueillent les enfants de 7 heures à 19 heures maximum.

En plus de ces deux accueils extrascolaires, Il est proposé aux familles 3 accueils périscolaires qui sont situés dans les écoles de Maintenon gérés par la Mairie de Maintenon à travers les PEP28.

Ces accueils périscolaires sont ouverts de 7h à 8h30 puis de 16h30 à 19h.

OFFRES PETITE ENFANCE (AUJOURD'HUI)

Offres petite enfance sur le territoire national

Selon le rapport 2021 de l'Observatoire National de la petite enfance, en 2019, le taux de couverture (nombre de places offertes/nombre d'enfants de moins de 3 ans) est de 59,8 % :

- l'accueil proposé par les assistantes maternelles reste prépondérant, mais en légère baisse avec 33,0 places pour 100 enfants de moins de 3 ans (33,2 en 2018) ;
- l'offre portée par les Eaje (accueils collectifs, micro-crèches, crèches familiales et parentales) est le deuxième contributeur, couvrant 20,9 % des enfants de moins de 3 ans (+ 0,8 point par rapport à 2018) ;
- l'offre en école préélémentaire fait de l'Éducation nationale le troisième contributeur en assurant l'accueil d'environ un enfant de moins de 3 ans sur 25 (3,7 %).

Les salariées à domicile ne participent que marginalement à cette offre globale (2,1 %). On notera également entre 2019 et 2020 le maintien des évolutions suivantes :

- moins de familles bénéficiaires de prestations pour l'accueil d'enfants par une assistante maternelle ;
- l'augmentation du nombre de bénéficiaires de micro-crèches ;
- la diminution du nombre de familles bénéficiaires de la prestation partagée d'éducation de l'enfant ;
- la baisse de l'activité des assistantes maternelles et des salariées à domicile exacerbée pour ces deux dernières évolutions par la crise pandémique.

Accueils collectifs petite enfance sur le territoire

La Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France

Au sein de cette communauté, différents modes d'accueil collectif sont proposés aux familles. A Epernon sont regroupées plusieurs structures : un multi-accueil et une Crèche Familiale publiques ainsi qu'une micro-crèche privée.

Pierres possède un multi-accueil. A ce jour, la structure ouvre du lundi au vendredi de 7h à 19h avec un agrément différent en fonction des heures d'accueil.

Cet accueil répond à un besoin de la famille comme mode de garde mais répond aussi aux familles en recherche d'emploi, en insertion, en congé parental ou pour les mères aux foyers.

L'objectif est identique pour les enfants : aménager la séparation afin d'offrir à l'enfant, en collaboration avec sa famille, un milieu de vie sécurisant et stimulant, ce qui lui permet un épanouissement de son potentiel physique, affectif et intellectuel. C'est aussi accompagner l'enfant dans son autonomie, dans sa socialisation et le préparer à un milieu scolaire.

Maintenon

Crèche Familiale

La Crèche Familiale a été ouverte le 17 septembre 1984 avec, à l'époque, 10 assistantes maternelles et une directrice-puéricultrice, dans les locaux de la Maison Tailleur.

Actuellement, la crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00.

La crèche propose à la fois un accueil au domicile des assistantes maternelles salariées de la ville et un accueil à la crèche pour des temps d'éveil en collectivité pour des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans et/ou porteur de handicap.

Sa mission est d'assurer l'accueil à la journée des enfants. Cet accueil répond à un besoin de la famille comme mode de garde mais répond aussi aux familles en recherche d'emploi, en insertion, en congé parental ou pour les mères aux foyers.

Elle est subventionnée par la CAF, par le biais de la PSU (Prestation de service Unique) et les familles participent financièrement en fonction de leurs ressources (revenus de l'année N-2, en prenant en compte le quotient familial et le nombre d'enfants à charge). La municipalité apporte le complément financier.

Une équipe pluridisciplinaire encadre les assistantes maternelles. Elle est constituée d'une directrice infirmière puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants, de deux auxiliaires de puériculture, un médecin généraliste de la commune.

En 2024, la crèche emploie 6 assistantes maternelles qui accueillent 17 enfants par jour.

Une liste d'attente existe chaque année et à l'heure actuelle, 70 familles y sont inscrites..

Une enquête de satisfaction est réalisée chaque année pour améliorer la qualité des services proposés.

Halte-garderie

La halte-garderie a été créée le 18 avril 2016 pour 12 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans et/ou porteur de handicap (compatible avec la vie en collectivité). Elle propose un accueil occasionnel qui répond à un besoin des familles en recherche d'emploi, en insertion, en congé parental ou pour les mères aux foyers mais aussi des enfants et premières séparations. Elle fonctionnait 4 demi-journées par semaine mais est passée à deux journées complètes par semaine avec proposition de repas début 2020.

Elle fonctionne donc actuellement 3 journées par semaine hors vacances scolaires :

- Les lundis, les mardis et jeudis de 8h30 à 16h30

Elle est subventionnée par la CAF, par le biais de la PSU (Prestation de service Unique) et les familles participent financièrement en fonction de leurs ressources (revenus de l'année N-2, en prenant en compte le quotient familial et le nombre d'enfants à charge). La municipalité apporte le complément financier.

L'équipe pluridisciplinaire est constituée d'une directrice infirmière puéricultrice, d'une éducatrice de jeunes enfants, de deux auxiliaires de puériculture.

Il existe une liste d'attente d'une dizaine d'inscription.

Une enquête de satisfaction est réalisée chaque année pour améliorer la qualité des services proposés.

LAEP

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) La PARENThèse ENFANTine a ouvert ses portes le 11 octobre 2019 suite à l'autorisation délivrée par les services de PMI.

L'équipe est composée de quatre accueillants formés à l'écoute et à la petite enfance.

La PARENThèse ENFANTine accueillait jusqu'à 21 adultes et enfants un vendredi sur deux de 14h à 16h uniquement sur les temps scolaires. Depuis janvier 2022 et l'arrivée de la quatrième accueillante, le LAEP est ouvert tous les vendredis de 14h à 16h hors vacances scolaires.

La PARENThèse ENFANTine est un Lieu d'accueil Enfant/Parent (LAEP) accessible exclusivement aux enfants de 0 à 3 ans révolus accompagnés de leur parent, d'un membre de la famille (grand - parent, oncle, tante...) ainsi qu'aux futurs parents. Les parents ou l'adulte accompagnant (majeur), restent dans le lieu et sont responsables du (ou des) enfant (s) durant tout l'accueil.

C'est un lieu de rencontre et d'échange et de prévention précoce dans les troubles de liens d'attachement parents-enfants. L'accès est libre, sans inscription préalable, anonyme et gratuit.

Il est subventionné par la CAF et la municipalité.

Une enquête de satisfaction est réalisée chaque année pour améliorer la qualité des services proposés.



Photographie des locaux des établissements d'accueil du jeune enfant et du LAEP

Dispositif d'accueil des moins de trois ans en école maternelle

En Eure-et-Loir, 7 classes de moins de trois ans ont été créées.

Depuis la rentrée 2013, une classe de moins de trois ans s'est mise en place sur Maintenon à la maternelle Jacques Prévert.

Ainsi, le dispositif d'accueil des moins de trois ans a permis la scolarisation de 16 enfants sur l'année scolaire 2023/2024.

Les locaux et les moyens humains de la restauration scolaire n'étant pas adaptés à leur accueil, pour l'instant, les moins de trois ans ne déjeunent pas à la cantine. Ils peuvent toutefois faire la sieste à l'école.

L'équipe est composée d'un professeur des écoles et d'une ATSEM.

Cette scolarisation précoce, moyen efficace pour favoriser la réussite scolaire des enfants dont la famille est éloignée de la culture scolaire, vise prioritairement deux objectifs :

- Proposer aux jeunes enfants un environnement riche en stimulations et explorations sensorielles, motrices, verbales, cognitives et sociales en étant particulièrement attentif à leur bien-être.
- Impliquer les familles dans le parcours scolaire de leur enfant en instaurant une relation de confiance et d'échange permettant la compréhension des codes de l'Ecole.

La réussite de la prise en charge de ces jeunes enfants à l'école maternelle nécessite une adaptation de leur scolarité : une pédagogie différenciée et adaptée à leurs besoins, une disposition des locaux et équipements différente de ce qui est proposé dans les autres classes.

Accueil individuel

Maintenon

Les assistantes maternelles libérales de Maintenon sont rattachées au Relais Petite Enfance (RPE) de Chartres Métropole. En 2024 il y a 23 assistantes maternelles du particulier employeur qui sont en activité, un peu moins qu'au moment du dernier diagnostic de territoire. Baisse expliquée par des départs à la retraite.

DEVELOPPEMENT DURABLE ET STRUCTURES PETITE ENFANCE DE MAINTENON

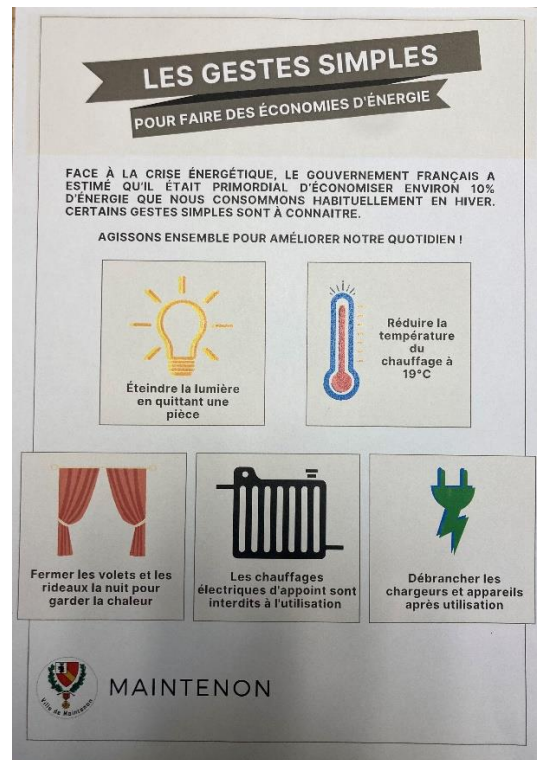
La définition du développement durable la plus emblématique figure dans le rapport « Brundtland », de la Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement de 1987 : « Le développement durable, c'est s'efforcer de répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures ».

Il vise à réduire les actions néfastes pour la planète afin de préserver l'écosystème, notre santé, la biodiversité et la flore. L'adaptation de notre territoire aux évolutions climatiques, la protection de la nature et la préservation de la biodiversité sont des enjeux environnementaux majeurs.

Les structures Petite Enfance sont des lieux de prévention précoce où parents et professionnels s'interrogent sur leurs pratiques quotidiennes pour préserver la santé des jeunes enfants et transmettre les valeurs du développement durable.

C'est aussi un facteur d'amélioration de la qualité d'accueil du jeune enfant et de sa famille. Le développement durable est une démarche globale que la crèche familiale met en œuvre et partage tant au niveau de la direction de la structure qu'au niveau de l'équipe des professionnel(le)s.

Au sein des structures, pour la consommation d'énergie et d'eau, des gestes simples sont adoptés.



Le nettoyage des locaux, est quant à lui, effectué avec des produits certifiés ecocert et contact alimentaire. Un essai d'eau ozonée devrait avoir lieu courant 2024. Ce système de nettoyage écologique change l'eau du robinet en solution aqueuse d'ozone stabilisé ou trioxygène aqueux. Cette technologie brevetée est détergente et désinfectante. Elle est active sur les bactéries comme sur les virus, sans aucun dégagement gazeux ni rejet nocif dans les eaux usées.

Une attention toute particulière est portée sur l'achat du mobilier et des jeux ainsi que sur les activités proposées aux enfants. Ces achats respectent nos valeurs de développement durable en favorisant des matières comme le bois ou recyclées dans le respect des normes de sécurité. Certaines activités sont proposées à partir de matériel de récupération.

Un espace extérieur, sous forme de jardin est aménagé et dédié aux structures Petite Enfance. Un mini-potager permet de proposer des activités d'éveil aux jeunes enfants afin de découvrir le cycle des plantes, du semis jusqu'à la récolte sans oublier les séances d'arrosage du jardin.

Des histoires sur l'écologie sous forme de livre ou de Kamishibaï sont, en parallèle, racontées régulièrement aux enfants.

Un tri sélectif est effectué et une lutte contre le gaspillage alimentaire est menée. A cet effet, la halte-garderie propose des repas en portion individuelle dans des pots en verre stérilisés avec des aliments fournis en circuit court.

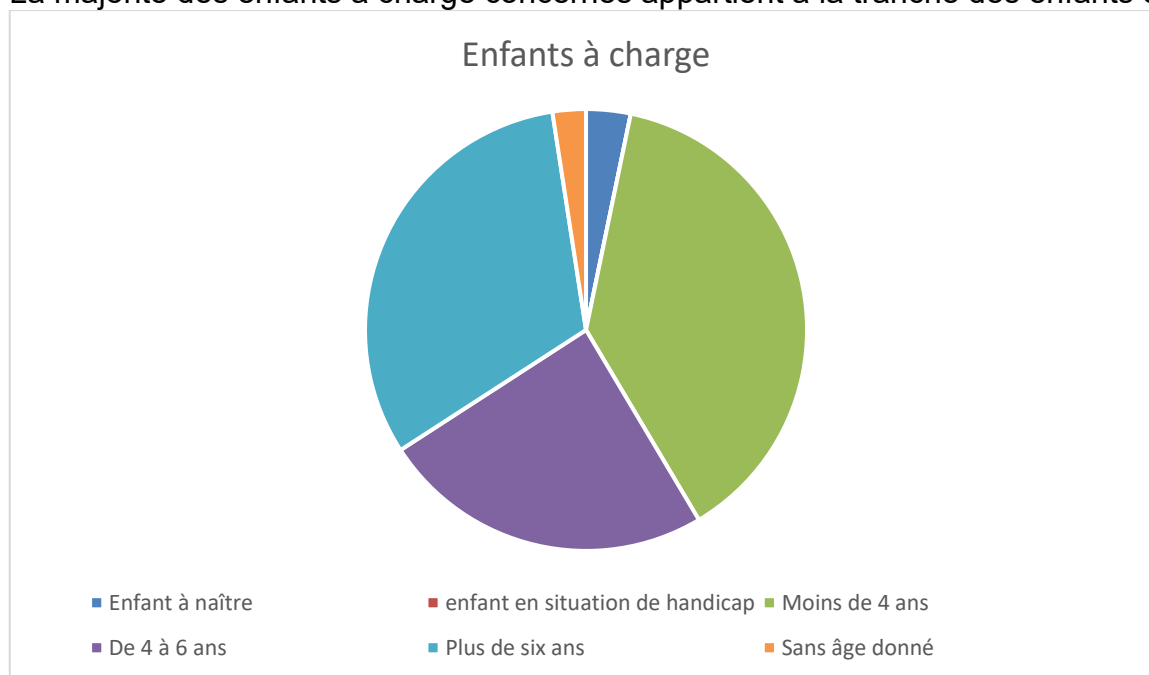
BESOINS (AUJOURD'HUI ET DEMAIN)

Dans le cadre de l'élaboration de cette CTSF, une enquête a été menée sur le territoire de Maintenon entre le mois d'octobre et le mois de décembre 2021. Elle a été mise à disposition des familles à la mairie, dans les écoles, les structures petite enfance et les commerces de Maintenon. Elle a aussi été diffusée par le biais de la Caf à l'ensemble des parents d'enfants de moins de 6 ans et aux futurs parents qui habitent à Maintenon.

55 familles ont répondu à cette enquête ce qui montre l'intérêt que suscite l'accueil en matière de petite enfance sur le territoire de Maintenon.

Sur ces 55 réponses, 48 vivent en couple, 5 sont parents isolés, deux n'ont pas répondu à la question.

La majorité des enfants à charge concernés appartient à la tranche des enfants de moins de 4 ans.

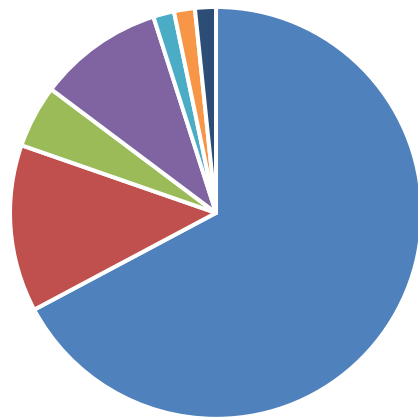


15 familles envisagent d'avoir un enfant dans les 4 ans à venir soit environ un quart des réponses obtenues et presque autant sont indécis.

Le secteur d'habitation se situe pour la majorité à Maintenon et pour une plus petite part dans les communes alentours (Pierres, Berchères Saint Germain, Gallardon, Chartainvilliers, Villiers le Morhier, Houx).

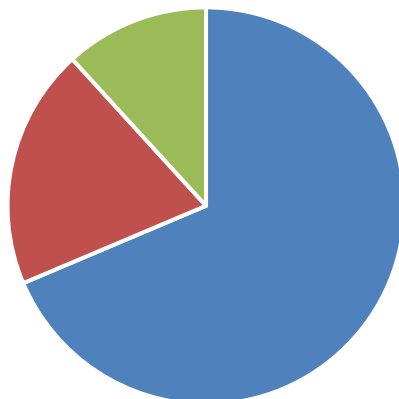
41 familles travaillent à temps plein et 35 ont des horaires réguliers et de jour.

Situation professionnelle



- Temps plein
- Temps partiel
- Congé parental
- Recherche d'emploi
- En formation
- Auto-entrepreneur ou gérant d'une société
- Autres

Horaires de travail

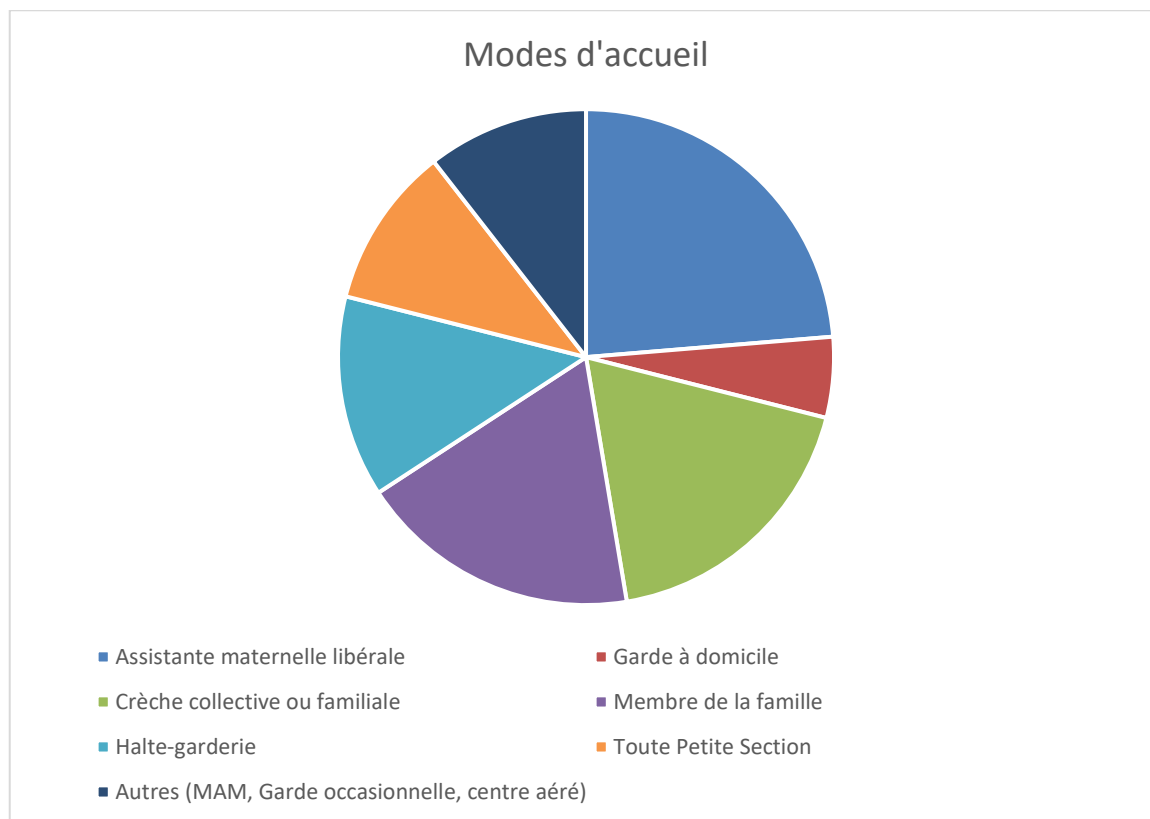


- Réguliers et de jour
- Irréguliers d'une semaine à l'autre
- Irréguliers et décalés (2*8 ou 3*8, nuits, week-ends)

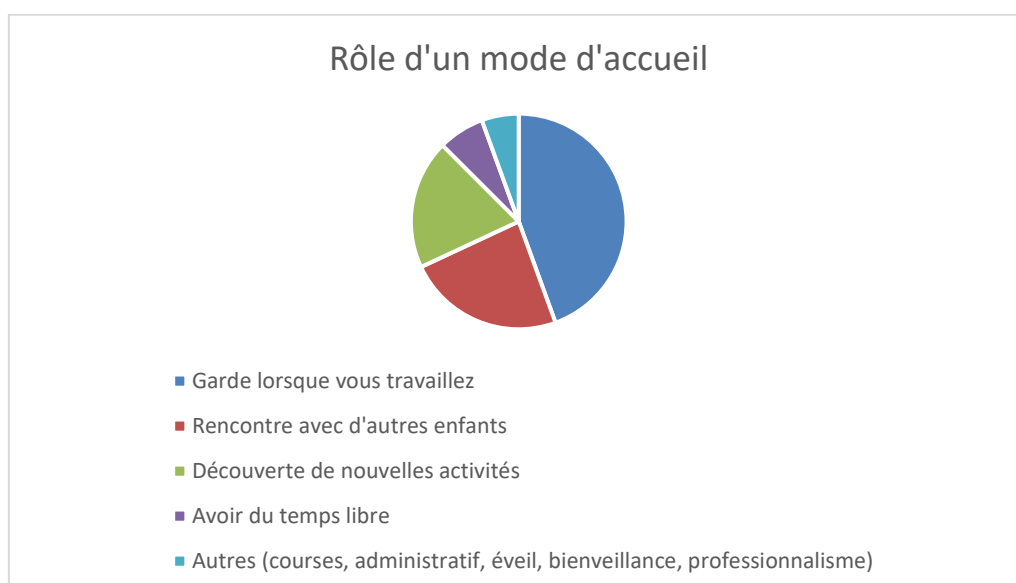
Une grande partie des personnes ayant répondu au questionnaire travaillent en Eure-et-Loir et l'autre majorité travaille en région parisienne. Le temps de transport est variable, la moitié environ a moins d'une heure, un quart a entre 1 et 2h. Le dernier quart à plus de deux heures de trajet par jour. Sur les 55 familles, la majorité utilise un mode d'accueil. Pour ceux qui n'en utilisent pas, 4 n'ont pas eu de places en structure, 12 n'ont pas trouvé de mode d'accueil adapté à leurs besoins, 3 sont en

congé parental. Pour les autres, le télétravail revient comme explication ainsi que le recours à la famille.

Concernant les familles utilisant un mode d'accueil :



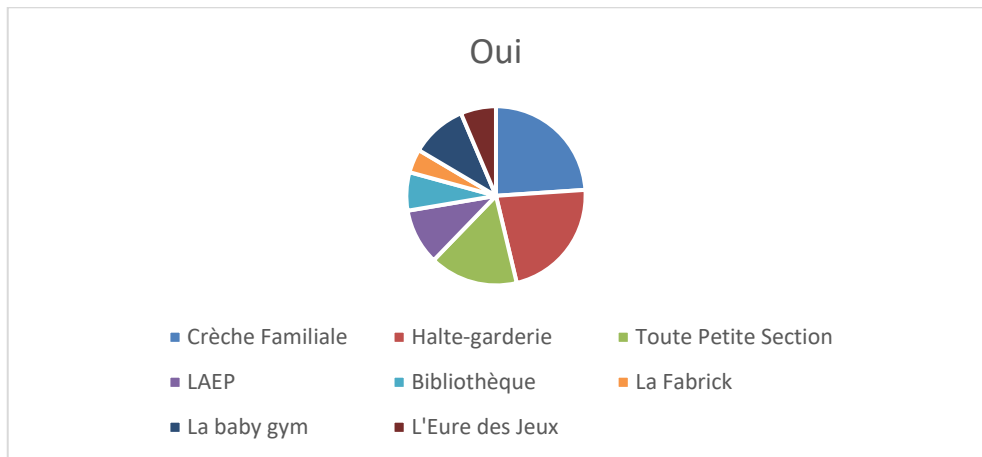
Nous pouvons remarquer que le recours à une assistante maternelle libérale est majoritaire mais de très peu. Le recours à des crèches ou à des membres de sa famille, à égalité, arrivent juste derrière. La majorité des familles utilisent ces modes d'accueil sur des créneaux horaires de journée. Un cinquième l'utilisent de nuit, de manière irrégulière et ou le week-end. Les raisons d'utilisation d'un mode d'accueil sont diverses mais plus de la moitié y ont recours pour la garde lorsqu'ils travaillent.



Les modes d'accueil sont donc utilisés surtout pour de l'accueil lorsque les familles travaillent mais aussi pour la rencontre avec d'autres enfants, découvrir de nouvelles activités,...

Les familles sont satisfaites de leur mode de l'accueil en général. S'il y a insatisfaction, elle est liée à des problématiques individuelles mis à part dans le cas d'absence de garde proposée le week-end, en termes d'horaires jugés restreints.

Concernant les solutions d'accueil en cas d'urgence, la majorité des parents indiquent ne pas en avoir. Ceux qui en ont évoqué, mentionnent des solutions familiales ou amicales ainsi qu'une flexibilité plus grande des employeurs des parents et du développement du télétravail.



Il est intéressant de noter que les structures municipales et scolaires sont bien connues du public mis à part le Lieu d'Accueil Enfant Parent qui l'est moins. Les associations dédiées à la prime enfance sont plus faiblement connues bien que la baby gym rencontre un franc succès.

Toutefois 37 familles estiment qu'elles ne sont pas bien informées à propos des structures existantes. Les moyens de communication connus des familles se partagent entre la mairie, internet, les réseaux sociaux et d'autres parents. Le journal de la ville aide à diffuser ces informations.

A la question quel sont vos besoins futurs pour vos enfants de moins de trois dans les mois à venir, la réponse majoritaire est la possibilité d'accueil en cas d'imprévus ou d'urgences.



Enfin des commentaires sont ressortis :

- Que les structures soient accessibles à toutes les familles peu importe leur situation professionnelle : cela montre une méconnaissance du fonctionnement des structures puisque quelque soit la situation des parents, l'accueil en structure est possible.
- un mécontentement individuel sur la gestion de la Crèche familiale dans un cas bien particulier
- L'horaire de 7h à 19h correspondrait bien à certains parents travaillants loin
- Une demande de simplification d'inscription avec moins de délais d'anticipation ; cela reste malheureusement une constante en structure, plus de demandes que de places donc une liste d'attente
- Une inadéquation entre les besoins des parents et l'offre proposée concernant des horaires atypiques et s'ils existent des tarifs jugés trop élevés : tôt le matin et tard le soir
- Une méconnaissance des structures existantes car le questionnaire a montré à certains parents ce qui existent sur le territoire...

ANALYSE DE L'ENQUÊTE

Cette enquête et ses 55 réponses montre bien l'intérêt que suscite l'offre de mode de garde en matière de petite enfance sur le territoire de Maintenon.

Les familles ayant répondu vivent en majorité en couple et ont des enfants de moins de 4 ans ou ont le projet d'en avoir. Ils habitent à Maintenon pour la plupart et dans les communes alentour. Ils travaillent en majorité en Eure-et-Loir mais aussi pour une grande part en région parisienne. Ils ont donc des demandes d'horaires de garde élargis, bien que le télétravail (en augmentation depuis le COVID) tende à diminuer ces horaires. Une petite part des familles travaillent en horaires décalés et le weekend et peinent à trouver un mode d'accueil. A l'heure actuelle aucune des structures d'accueil de jeunes enfants de Maintenon n'offre cette possibilité d'accueil.

Sur le territoire, nous pouvons remarquer que le recours à une assistante maternelle libérale est majoritaire mais de très peu. Le recours à des crèches ou à des membres de sa famille, à égalité, arrivent juste derrière.

La raison principale d'utilisation d'un mode d'accueil reste l'accueil lorsque les parents travaillent. Les familles sont satisfaites de leur mode d'accueil en général toutefois concernant les solutions d'accueil en cas d'urgence, la majorité des parents indiquent ne pas en avoir. Ceux qui en ont évoqué, mentionnent des solutions familiales ou amicales ainsi qu'une flexibilité plus grande des employeurs des parents et du développement du télétravail.

Il est intéressant de noter que les structures municipales et scolaires sont relativement bien connues du public. Les associations dédiées à la prime enfance sont, quant à elles, plus faiblement connues. Cependant 37 familles, soit plus de la moitié estiment qu'elles ne sont pas bien informées à propos des structures existantes et parfois même de leur fonctionnement.

Enfin lorsque l'on recense les besoins futurs, ce qui revient majoritairement est l'accueil d'urgence puis des accueils collectifs réguliers avec des jours et horaires plus adaptés... Accueil pourtant possible dans les structures collectives de Maintenon.

L'offre sur le territoire de Maintenon, en termes de petite enfance, est assez diversifiée.

Les données démographiques et l'enquête révèlent un besoin équivalent voir croissant en mode d'accueil pour les plus jeunes. Les listes d'attente existantes montrent des besoins insatisfaits en mode d'accueil et l'enquête des horaires parfois non adaptés.

Un besoin d'accueil est toujours présent dans les situations d'urgences ou d'imprévus.

Toutefois concernant l'accueil en lui-même à la Crèche Familiale, les horaires d'ouverture au vu des conditions de travail des parents, paraissent convenir.

Concernant la halte-garderie, l'accueil à la journée satisfait les parents qui auraient néanmoins aimé une augmentation du nombre de jours par semaine proposé.

La hausse de fréquentation du Lieu d'Accueil Enfant-Parent démontre un réel besoin de la part des familles de rencontre, d'échange et de partage.

La communication sur l'existence et le fonctionnement des différentes structures seraient à développer.

BIBLIOGRAPHIE

Site de l'INSEE : dossier complet et comparateur

Site région Centre Val de France

Site du département d'Eure et Loir

Site Portes euréliennes d'île de France

Accueil de la Petite Enfance 2018-2019, éditions WEKA

Rapport 2017 de l'observatoire national de la petite enfance

DREES Etudes et résultats, N°1030, octobre 2017

ACCOSS, Acooss stat, N°259, décembre 2017

CONCLUSION

La halte-garderie permet d'apprendre à vivre ensemble et de s'autonomiser progressivement mais surtout à partager des jeux et des rires tout au long de l'année.



Au revoir

Le Président du CCAS